

Enquête grand public

Quel est l'état de la prise en charge des patients en sortie hospitalière ?

Après avoir interrogé les pharmaciens de ville sur le même sujet, la conférence nationale des URPS de PHARMACIENS LIBÉRAUX (CNUPL), association représentative des pharmaciens d'officine à l'échelle nationale, a conçu une enquête à destination des patients pour connaître leur expérience, leur ressenti et leur attente et proposer des pistes d'amélioration. L'objectif est d'améliorer le lien entre les professionnels de santé de ville et les professionnels de l'hôpital.

Votre pharmacien vous demande de bien vouloir y participer, soit en y répondant grâce au questionnaire ci-dessous que vous lui remettrez ensuite, soit en vous connectant sur internet via le lien suivant :

<https://fr.surveymonkey.com/r/sortiehopitalpatients>

1. Avant de commencer, merci de bien vouloir renseigner votre numéro de département : _____

2. Quelle est votre tranche d'âge ?

Moins de 50 ans 50 à 70 ans Plus de 70 ans

3. Avez-vous été hospitalisé au cours de ces dernières années de manière programmée ou en urgence ? Oui Non

Si oui, merci de passer directement aux questions 8 à 14

Si non, merci de répondre uniquement aux questions 4 à 7 comprise ci-dessous

Vous avez répondu NON à la question 3 :

4. Si tel devait être le cas, en cas d'hospitalisation programmée, penseriez-vous à prévenir votre pharmacien ? Oui Non

5. Lors de votre retour à domicile, par qui souhaiteriez-vous être pris en charge en cas de besoin en matériel médical (lit médicalisé, aérosol, fauteuil, etc.), de perfusions, d'oxygène... ?

Votre pharmacien, votre infirmier(e) habituels

Un prestataire proposé par le service hospitalier

6. Savez-vous que votre pharmacien peut coordonner votre retour à domicile en toute sécurité ? Oui Non

7. En tant que patient, vous avez le libre choix concernant vos fournisseurs (inscrit dans le code de la santé publique* et le code de la sécurité sociale*) et l'ordonnance est votre propriété. Le saviez-vous ? Oui Non

Vous avez répondu OUI à la question 3 :

8. Si votre hospitalisation était programmée, avez-vous prévenu votre pharmacien avant ? Oui Non

9. Lors de votre retour à domicile, avez-vous eu besoin de (cochez les cases) :

- Matériel médical (par exemple : lit médicalisé, aérosol, fauteuil, cannes, autres, etc.)
 Perfusions à domicile Oxygène Autre Pas de matériel nécessaire

10. Les originaux des ordonnances de sortie vous ont-ils été remis ?

- Pour les médicaments : Oui Non Non concerné
- Pour le matériel médical, perfusions, oxygène, autre : Oui Non Non concerné

11. Avez-vous eu le choix de votre fournisseur ?

- Pour les médicaments : Oui Non Non concerné
- Pour le matériel évoqué précédemment : Oui Non Non concerné

12. Savez-vous que votre pharmacien peut coordonner votre retour à domicile en toute sécurité ? Oui Non

13. Lors de votre retour à domicile, par qui souhaitez-vous être pris en charge en cas de besoin en matériel médical (lit médicalisé, aérosol, fauteuil etc.), de perfusions, d'oxygène ... ?

- Votre pharmacien, votre infirmier(e) habituels
 Un prestataire proposé par le service hospitalier

14. En tant que patient, vous avez le libre choix concernant vos fournisseurs (inscrit dans le code de la santé publique* et le code de la sécurité sociale*) et l'ordonnance est votre propriété. Le saviez-vous ? Oui Non

*article 1110-8 du CSP, article R4127-68 du CSP, convention CNAM-Prestataires du 15/07/2015 JO du 3/06/2016

Votre pharmacien vous remercie pour votre participation à ce questionnaire !